

Rocade : les utilisations "alternatives" de la 3e voie seront étudiées

MERCREDI, 04 MARS 2015 15:21

Le président de la CUB Alain Juppé a saisi la préfecture au sujet de la réalisation d'une étude sur l'amélioration de la circulation sur la rocade et, notamment, les possibilités d'utilisation alternative de la troisième voie de celle-ci. Un séminaire destiné aux élus va être organisé à ce sujet par les services de Bordeaux Métropole, de l'Etat et des ASF.

C'est ce qu'il ressort d'un courrier adressé par Alain Juppé à l'élu écologiste Gérard Chausset, président du groupe EELV à Bordeaux Métropole, qui l'avait interrogé à ce sujet. "Depuis longtemps déjà les élus écologistes demandent à ce qu'une réflexion soit menée sur des usages alternatifs à la voiture individuelle pour cette troisième voie, comme cela est déjà le cas dans de nombreuses métropoles européennes avec des résultats plus qu'encourageants en matière de réduction des nuisances et de l'encombrement du trafic", précise Gérard Chausset.

Son groupe milite pour plusieurs mesures telles que l'interdiction de la circulation des poids lourds en transit aux heures de pointe, entre 7h et 9h puis entre 17h et 19h ou encore l'instauration d'un péage pour le trafic de transit des poids lourds.

Le séminaire évoqué par Alain Juppé, mais pour lequel aucun calendrier n'a été précisé, portera précisément sur "les possibilités d'utilisation alternatives de certaines parties de la rocade, voire de certaines radiales". Le président de Bordeaux Métropole rappelle toutefois que pour lui ce type de mesure n'est qu'une partie de la solution au problème épineux de l'encombrement de la rocade. "Seul l'achèvement complet de [la mise à 2x3 voies](#) permettra la mise en place de véritables solutions pérennes."